

Montréal, le 1^{er} octobre 2021

Anaïs Bouchard Poulin, loin d'être un cas isolé

La publication de l'article « Pas de services pour une enfant de maternelle 4 ans : la famille sera remboursée pour les frais encourus au privé » dans le Journal de Montréal le 28 septembre dernier a fait grandement réagir la communauté des orthophonistes dans les derniers jours.

Au fait des réactions de ses membres, **l'Association québécoise des orthophonistes et audiologistes** (AQOA) se doit de corriger le tir et de mettre de l'avant les réflexions que ce texte engendre.

À l'inverse de ce que M. Roberge évoque, le cas de la petite Anaïs Bouchard Poulin, dont il est question dans l'article, est loin d'être un cas isolé. Malheureusement, comme le rapportent nos membres, cette situation est monnaie courante dans plusieurs régions du Québec. Les ressources limitées en orthophonie et les disparités dans l'organisation des services d'une région à l'autre ont amené des choix déchirants. Par conséquent, certains Centres de services scolaires desservent seulement les élèves ayant des difficultés sévères, laissant de côté tous ceux qui présentent des difficultés légères à modérées, tandis que d'autres offrent un service universel, mais seulement au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire, délaissant tous les élèves plus âgés.

Le manque de services en orthophonie ne touche donc pas seulement les élèves fréquentant les classes de maternelle 4 ans. En juin 2021, le Devoir rapportait, dans l'article intitulé « Plus de 11 400 enfants en attente d'un service en orthophonie », qu'« à Montréal, plus de 2300 jeunes de moins de 18 ans figurent sur des listes d'attente en orthophonie, selon les chiffres fournis par les cinq CIUSSS montréalais. » Les délais d'attente déjà souvent longs avant la pandémie se sont exacerbés dans la dernière année. Par conséquent, plusieurs parents se tournent vers le privé.

Pourquoi des délais interminables et un manque de services?

La réponse est complexe. Une partie de celle-ci réside dans le fait que les ressources ne sont pas suffisantes pour répondre à la demande. Comme le mentionne M. Landry, président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), il y a des « problèmes chroniques de manque de services dans les écoles et d'attraction et de rétention du personnel professionnel ». Pour l'AQOA, le manque de reconnaissance de la profession d'orthophoniste est au cœur de cette problématique. Non seulement ces professionnel.le.s n'ont pas une pleine équité salariale, mais les orthophonistes travaillent dans des conditions qui ne leur permettent pas de réaliser leur plein potentiel. Plusieurs s'épuisent par les conditions de travail actuelles et décident alors de changer de milieu. D'autres encore envisagent de quitter la profession. Également, la crise sanitaire a eu des impacts non négligeables, tant sur les orthophonistes que sur leur clientèle. En effet, le délestage des orthophonistes a causé des bris de services dans divers milieux, augmentant ainsi les délais d'attente. Finalement, force est de constater qu'un nombre insuffisant de postes a été ouvert en réponse aux initiatives des maternelles 4 ans et du programme Agir tôt.

Comment remédier à la situation?

La solution est d'autant plus complexe. C'est pourquoi elle doit faire l'objet d'une véritable concertation avec les orthophonistes, qui sont sur le terrain, et ce, dans chaque région. Les professionnel.le.s ont des solutions à proposer, écoutons-les.

Il est temps que la communication et les difficultés qui en découlent fassent l'objet d'un vrai débat et que nous donnions les moyens d'offrir des services de qualité à la population. Pour l'AQOA, un de ces moyens est d'ouvrir un dialogue entre les différents paliers gouvernementaux et les orthophonistes afin de véritablement considérer leur point de vue dans l'organisation et la gestion des services.